

Direction

Secrétariat général

Désignation

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 30 juin 2016

OBJET : PLIE « ENSEMBLE POUR L'EMPLOI ». DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT.

Mesdames, messieurs,

Les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), tels que définis par le code du travail, peuvent être établis par les communes ou leurs groupements dans le ressort géographique le plus approprié à la satisfaction des besoins locaux afin de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de parcours individualisés en associant accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi.

Ils constituent un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail. Plates-formes de coordination, les PLIE mobilisent, pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement identifiés, l'ensemble des acteurs intervenant, avec l'État et le service public de l'emploi, en matière d'insertion sociale et professionnelle : collectivités locales, entreprises et organismes socioprofessionnels, structures d'insertion par l'activité économique, associations...

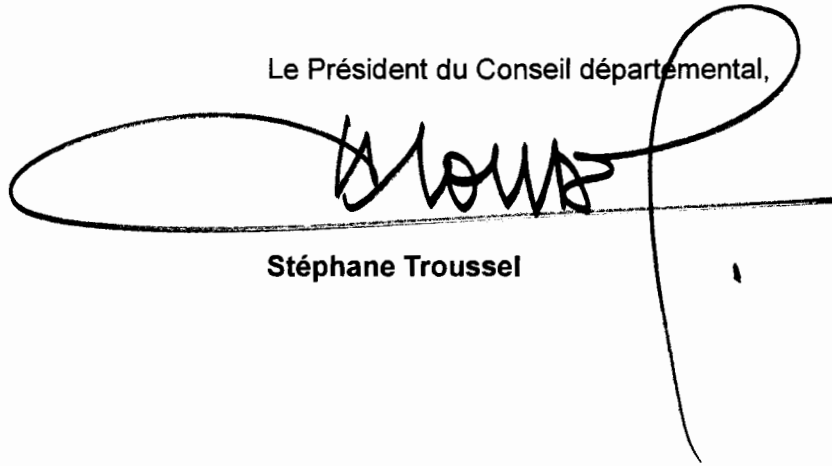
Actuellement, la coopération entre notre collectivité et les quatre PLIE du département que sont le PLIE de Plaine commune, le PLIE du Blanc-Mesnil, le PLIE de Sevran et enfin le PLIE d'Est ensemble « Ensemble pour l'emploi » a pris la forme d'un accord stratégique (2014-2017) afin de gérer dans une logique de complémentarité la subvention globale du Fonds Social Européen dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds structurels européens (2014-2020).



En outre, le partenariat repose toujours sur la signature par le Département, et ses principaux partenaires, des protocoles d'accord qu'il revient à chaque PLIE du territoire d'élaborer.

Comme nous y a invité par lettre sa présidente, Madame Badoux, et tel que le prévoient les dispositions statutaires, je vous propose de désigner un représentant du Département au conseil d'administration de l'association Ensemble pour l'emploi, porteuse du PLIE communautaire éponyme.

Le Président du Conseil départemental,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'STÉPHANE TROUSSEL', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop on the right side that extends upwards and then downwards.

Stéphane Troussel

Délibération n° du 30 juin 2016

PLIE « ENSEMBLE POUR L'EMPLOI ». DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT.

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code du travail,

Vu le protocole d'accord du PLIE communautaire Ensemble pour l'emploi 2015-2020,

Vu les statuts de l'association Ensemble pour l'emploi, porteuse du PLIE Ensemble pour l'emploi,

Vu la demande de désignation d'un représentant du Département formulée par l'association Ensemble pour l'emploi,

Vu le rapport de son président,

après en avoir délibéré

- DÉSIGNE auprès de l'association Ensemble pour l'emploi, porteuse du PLIE



communautaire Ensemble pour l'emploi, le représentant du Département suivant :

M.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
le Directeur général des services,

Valéry Molet

Adopté à l'unanimité :

Date d'affichage du présent acte, le

Adopté à la majorité :

Voix contre :

Date de notification du présent
acte, le

Abstentions :

Certifie que le présent acte est
devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un
délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*